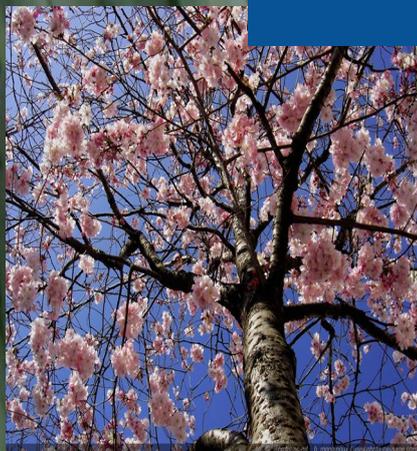


N° 135 | 1^{er} trimestre 2022

Bulletin d'information de la commune de Kerlaz - Kannadig kumun Kerlaz



C'EST LE PRINTEMPS



Ecole : Des projets et des concrétisations

p 7

Zoom : Visite de Nadège HAVET

p 17

Histoire : Le voyage d'Anne de Bretagne

p 18



L'EDITO DU MAIRE

La vie n'est pas un long fleuve tranquille. A peine espérons-nous voir le bout du tunnel car la crise sanitaire semble s'estomper qu'une autre mauvaise nouvelle surgit. La Russie a déclaré la guerre à son pays voisin, l'Ukraine début mars. Nous sommes bien sûr abasourdis par l'invasion brutale, solidaires du peuple opprimé mais aussi effrayés par l'ampleur que pourrait générer ce conflit.

Toute cette actualité ne prête guère à sourire mais restons optimistes. Le printemps est là et déjà ses premiers rayons de soleil nous réchauffent le cœur.

A Kerlaz, l'équipe municipale s'occupe activement de monter des dossiers pour obtenir des subventions pour les travaux d'aménagement du bourg. Déjà, la commune a reçu une notification de 150 000 € de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) des services de l'Etat.

Le permis d'aménager vient d'être déposé et l'appel d'offres pour recruter des entreprises va être lancé ce mois-ci pour des travaux qui devraient commencer en septembre.

De nouvelles animations « La prévention des chutes » et « Un moment pour soi » pour les seniors ont lieu ou vont se dérouler prochainement à la salle Ti an dud.

En avril et juin, des élections sont programmées et je ne doute pas que la participation soit importante, au vu des nombreuses inscriptions sur la liste électorale.

Je vous souhaite de belles fêtes de Pâques et de bonnes vacances de printemps à tous les jeunes de la commune.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz



A LA UNE

C'est le Printemps

Ah, enfin le printemps !

Les jours rallongent (n'oubliez pas le changement d'heure dans la nuit du 26 au 27 mars) et le soleil fait de plus longues apparitions. La nature se réveille et se pare de couleurs éclatantes.

Selon les aspirations de chacun, c'est le moment du grand nettoyage, de préparer les vacances d'été, de renouer avec les sorties en plein air, mais pas seulement...

C'est aussi le temps des élections. Nous sommes invités à nous exprimer pour les élections présidentielle, les 10 et 24 avril et législative, 12 et 19 juin.

Petit rappel d'instruction civique sur l'élection présidentielle

En France, l'élection présidentielle détermine la personne qui sera élue président de la République pour un mandat de cinq ans. Depuis 1965, l'élection du président se fait au suffrage universel direct. Pour être autorisés à se présenter, les candidats doivent présenter 500 parrainages d'élus .2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

En France, le vote est un mode de décision commune permettant à chaque citoyen français de faire entendre sa voix en glissant un papier dans une urne , il se caractérise par un suffrage universel depuis 1848. Du moins c'était l'idée mais dans la pratique les femmes n'avaient pas le droit de voter. Il fallut attendre 1944 pour que ce droit essentiel leur soit attribué. De plus, jusqu'en 1974, il fallait avoir 21 ans pour voter !

Les candidats doivent recueillir les signatures de 500 élus, provenant d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents, sans que plus d'un dixième d'entre eux puissent être les élus d'un même département ou collectivité d'outre-mer. La liste des catégories d'élus habilités à parrainer un candidat a été actualisée et élargie par la loi organique du 25 avril 2016.

C'est le Conseil constitutionnel qui reçoit ces présentations de candidats (communément désignées sous le terme de "parrainages") et en vérifie la validité. Depuis l'élection de 2017, le Conseil constitutionnel en publie la liste intégrale, alors qu'auparavant seuls 500 parrainages tirés au sort étaient rendus publics.

Cette procédure vise à écarter les candidatures peu sérieuses, et à favoriser les candidats ayant une véritable envergure nationale. Sous la Ve République, depuis la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, le chef de l'État est élu au suffrage universel direct et non plus, comme c'était initialement le cas en 1958, par un collège de grands électeurs. En l'an 2000, le mandat présidentiel est passé de sept à cinq ans.

Une élection au suffrage universel direct

Le président de la République est élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire par tous les électeurs français majeurs, et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Pour être élu, la majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire. Si cette majorité n'est obtenue par aucun candidat à l'issue du premier tour (ce qui a été le cas dans toutes les élections présidentielles jusqu'à ce jour), il y a "ballottage" et il est procédé à un second tour. Dans ce cas, seuls les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour restent en lice.



A LA UNE

C'est le Printemps (suite)

Dans le texte initial de la Constitution du 4 octobre 1958, le président de la République n'était pas élu au suffrage universel direct, mais par un collège électoral. Celui-ci était composé des députés et des sénateurs, des conseillers généraux, des membres des assemblées des territoires d'outre-mer, des représentants élus des conseils municipaux, et comptait un peu plus de 80 000 grands électeurs.

C'est la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962 qui a institué l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Cette réforme a été acceptée par les Français par référendum (62% de oui). En France, le vote se caractérise par un suffrage universel depuis 1848. Le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans (quinquennat), renouvelable une fois.

C'est par le référendum du 24 septembre 2000 que le peuple français a adopté une révision constitutionnelle fixant cette durée pour le mandat présidentiel. Jusqu'à cette date, la durée était traditionnellement de sept ans (septennat) renouvelable. Cette règle, qui remontait à la IIIe République, avait été reprise sous la Ve, alors que le chef de l'exécutif y détient des pouvoirs plus importants. Un premier projet de réduction du mandat n'avait pu aboutir en 1973.

La règle du quinquennat s'est appliquée à partir de l'élection présidentielle de 2002. L'exercice de la fonction présidentielle est limité à deux mandats consécutifs (révision constitutionnelle du 23 juillet 2008).

Sources : wikipedia ; services-publics.fr ; vie-publique.fr ; superprof.f

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Quel est le rôle du Président de la République ?

CHEF DE L'ÉTAT

Il veille au respect de la Constitution
Il assure le fonctionnement régulier des institutions et la continuité de l'État
Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités
Il accrédite les ambassadeurs



PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CHEF DES ARMÉES

Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale



CHEF DE L'EXÉCUTIF



Il nomme le Premier ministre



Il promulgue les lois



Il signe les ordonnances



Il préside le Conseil des ministres



Il peut soumettre un projet de loi à référendum



Il peut dissoudre l'Assemblée nationale



Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | Paris 2019





VIE ASSOCIATIVE

Les activités reprennent

Les Amis de Saint Germain

Nous espérons tous que des temps plus ordinaires puissent reprendre leur droit, que la peur soit oubliée et que nos associations revivent.

Nous avons pu organiser notre assemblée générale 2021 le 11 décembre, et en 2022 nous prévoyons d'organiser « la fête du patrimoine » comme nous l'avons fait jusqu'en 2019. La date retenue est le 24 juillet prochain.

Le samedi 26 février dernier nous avons invité Pierrick Chuteau écrivain, pour nous présenter son dernier livre sur les enfants trouvés de l'hospice de Quimper.

Vendredi 1^{er} avril les membres et bénévoles de l'association sont invités pour une visite guidée de l'église de Locronan, nous proposerons ultérieurement des visites d'enclos paroissiaux remarquables. Il est utile de rappeler que Kerlaz possède le sien, nous en reparlerons.

Les visites de l'église de Kerlaz reprendront cet été et nous comptons sur nos bénévoles pour que ses visites soient commentées. Nous espérons que la nouvelle vitrine soit installée d'ici là. A propos de cette vitrine nous avons en projet d'organiser son inauguration dès qu'elle sera installée, avec une conférence sur les objets sacrés de la liturgie.

La rénovation de la fontaine St Even reste d'actualité, nous attendons simplement que les procédures d'achat du terrain par l'EPAB soient réalisées.

Jean Michel Jaïn

Bonjour les amis,

Après 2 ans de disette liée à la pandémie , le comité des fêtes de KERLAZ a décidé de sortir de sa léthargie et vous propose pour 2022 les 2 sujets suivants :

- le 21 MAI, on réactive le voyage que nous devons faire il y a 2 ans : une excursion dans le pays de AURAY et VANNES (voir le programme ci-contre). Pour la modique somme de 30 euros par personne, nous aurons le plaisir de nous retrouver. Cette offre est valable pour l'ensemble des bénévoles ainsi que pour tous ceux qui désire apporter leur contribution ,à leur convenance ,à la marche en avant de l'animation de la commune .

Pour l'organisation de cette journée, nous vous demandons de réserver pour le 23 AVRIL au +tard aux numéros de téléphone suivants : Jean-Jacques LE BRUSQ / 07 85 62 99 66, Jean-François NICOLAS / 06 32 31 94 61 ou Alain STRULLU / 02 98 92 95 80

- Le 14 AOUT, reprenez la date pour les 37^{èmes} jeux bretons et jambons grillés à partir de 12 h. Merci par avance à tous ceux qui apporteront leur concours à l'organisation de cette magnifique fête désormais inscrite dans les traditions. Venez également nombreux la veille pour la mise en place.



VIE ASSOCIATIVE

Le programme de l'excursion

Organisée par Ouest Evasion, agence de voyages,

Journée de DETENTE entre AURAY et VANNES SAMEDI 21 MAI 2022

07h15 : Départ de KERLAZ en direction de AURAY (Horaire à confirmer)

09h30 : EMBARQUEMENT à l'embarcadère du GUILVIN à LOCMARIAQUER

10h00 : CROISIERE COMMENTEE le long de la RIVIERE D'AURAY
Impression de rentrer au cœur des terres de Bretagne. Rives arborées et couleurs multiples et changeantes. Remontée du LOCH mais aussi du cours du temps. Des grands hommes comme Benjamin FRANKLIN et Gustave EIFFEL ont rendu célèbres cette rivière et ses ports. (Durée 1h30)



12h30 : Déjeuner dans un MANOIR du XVIème siècle à SARZEAU

Kir sauvignon et petits Crakers salés
Aumônière de St Jacques, Crevettes Roses et Fondu de Poireau, Sauce Homardine
Ballotine de Volaille Forestière, légumes de saison et Gratin Dauphinois
Tarte Fine aux Pommes, Glace Vanille
Accords mets & vins : ¼ de vin blanc et vin rouge
Café

14h40 : Départ en PETIT TRAIN à VANNES (Durée 35/40mn)
À bord du petit train aux toits panoramiques, partez à la conquête de cette vieille cité bimillénaire. Longeant les jardins et les remparts gardés par la Tour du Connétable, le convoi vous mènera, au travers de ruelles pittoresques, jusqu'à la Cathédrale. Attention, près de là, « Vannes et sa femme » vous regardent. Descente vers le Port (Point de départ)



15h30 : TEMPS LIBRE à VANNES, capitale médiévale... Enfermée dans ses remparts et groupée autour de la cathédrale St-Pierre, la vieille ville a été aménagée en zone piétonne. Choisie comme capitale par le duc de Bretagne Jean IV, elle se développa considérablement à la fin du 14^e s.

Remarquablement conservée, elle abrite un bel ensemble de maisons à pans de bois. Prenez le temps d'observer les façades : décors sculptés, encorbellements, couleurs, chacune affiche sa singularité,

Située le long de la rivière la Marle, le long des remparts de la ville intra-muros, le parc et les jardins de la Garenne sont magnifiquement garnis. La promenade en surplomb de ces jardins vous permettra d'admirer ce site historique remarquable.

18h00 : Retour dans votre région

19h15 : Collation à la salle Ti An Dud



ECOLE

Des projets et des concrétisations

Malgré le contexte général pesant de tous ces derniers mois, l'équipe enseignante de l'école de Kerlaz a continué à faire preuve de dynamisme et a su mener à bien de nombreux projets : le carnaval, le travail avec le parc marin d'Iroise et Cap vers la nature...mais tout cela va vous être raconté par les enseignants et les enfants dans les pages suivantes du Petit Kerlazien.

Des travaux de rénovation (peintures et sols) sont prévus et devraient être effectués en partie pendant les vacances de Pâques.

La rentrée scolaire prochaine se prépare déjà, les inscriptions sont donc ouvertes.

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants à l'école de Kerlaz pour la rentrée de Septembre 2022, rien de plus facile : contacter la directrice, Mme WACHEUX,

soit par téléphone au 02 98 92 16 50, soit par mail à l'adresse suivante : ec.0290440W@ac-rennes.fr.

Les familles qui envisagent la rentrée de leur enfant pour le mois de Janvier peuvent aussi dès maintenant contacter Mme WACHEUX.

Pour les enfants déjà inscrits, pas de démarche particulière à effectuer, l'inscription est renouvelée automatiquement.

A la cantine, à la garderie et à l'école, les employés communaux ont aussi fait preuve d'implication, de dynamisme et ont géré au mieux les tâches qui leur sont dévolues.

Le menu de la cantine est maintenant affiché sur la fenêtre donnant sur la cour pour que les enfants puissent en prendre connaissance facilement mais aussi sur la fenêtre donnant sur le parking.

Un accès aux menus, sur plusieurs semaines est aussi possible par internet sur le site Click and miam. Il suffit de créer un compte puis d'utiliser le mot de passe KERLAZ.

Bon printemps ensoleillé à tous.

Le mot de L'APE

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 18 juin !

Afin de préparer celle-ci dans les meilleures conditions, un planning va être affiché à l'école d'ici peu afin d'inviter les parents à s'inscrire pour mettre en place et animer cette belle fête ! Au programme animations, crêpes, buvette et restauration le soir... Tout volontaires sera bienvenu !

Avant cela, pour Pâques, une chasse aux œufs sera organisée, la date reste cependant encore à préciser... quoiqu'il en soit préparer d'ores et déjà vos paniers !





ECOLE

Des projets et des concrétisations (suite)

Les P'tits Mousses de l'Iroise à Kerlaz



L'éducation au milieu marin des jeunes générations est un des objectifs forts du Parc naturel marin d'Iroise.

Dans le cadre du projet qui lie l'école de Kerlaz au Parc Marin, Mickaël Buannic et Jean-André Prat sont intervenus dans les trois classes.

Le thème retenu cette année est celui de la diversité des habitats marins. Tous les élèves de l'Ecole ont apprécié les différentes animations proposées cette année (Jeu de société, diaporama, mise en scène...) L'approche ludique est pédagogique a une nouvelle fois fonctionné auprès des élèves, du plus jeune au plus âgé !



Les élèves de Grandes Sections avec Mickaël Buannic



ECOLE

Des projets et des concrétisations (suite)

Explorons le monde avec Cap vers la Nature !

Leïla et Charlotte, de l'association CAP VERS LA NATURE sont venues à l'école. Grâce à elle, les élèves ont découvert les habitants de la pleine eau.

Ils ont compris que les animaux marins étaient dotés de **super-pouvoirs**, qui leur permettaient de mieux vivre dans l'océan.

Par exemple, les sardines font partie des « **super-nombreux** ». Elles vivent en groupe pour paraître plus nombreuses et ne pas se faire manger.

Ils ont aussi beaucoup aimé les « **super-dormeurs** », comme les loutres de mer, qui mangent et dorment à la surface de l'océan, sur leur dos.

Ils ont ensuite découvert le « **super-plancton** », tellement petit qu'il faut l'observer à l'aide d'un microscope.



Intervention en classe de maternelle



ECOLE

Des projets et des concrétisations (suite)

Les élèves ont fêté le carnaval à l'école !



Les élèves de CE2 CM1 CM2



FOCUS

Le traitement des déchets : l'affaire de tous

Toujours des incivilités

Plusieurs Kerlaziens ont exprimé, auprès des élus, leur écœurement de constater un manque de respect quant aux dépôts sauvages et réguliers près des poubelles à roulettes, dans la campagne et également dans la benne à déchets verts où on retrouve, entre autre, des jardinières complètes, des bidons... qui n'ont de vert que la couleur du plastique dont ils sont composés.

Pourtant c'est un service de proximité que beaucoup de personnes apprécient. Il serait bien dommage qu'il disparaisse en raison des comportements inappropriés de quelques-uns !

Pour rappel et pour les nouveaux Kerlaziens, la benne à déchets verts tourne sur 5 semaines sur la commune :

Semaine 12/17... :	entrée du Lotissement de la Baie
Semaine 13/18... :	Place des Résistants
Semaine 14/19... :	Lannevry
Semaine 15/20... :	Kerdiouzet
Semaine 16/21... :	Kerluzia

Mais des innovations qui vont dans le bon sens

On les attendaient depuis plusieurs mois ! Les bacs à marée nous ont livrés en ce début mars. Deux bacs ont été installés à Trezmalaouen et au Ris (côté Kerlaz). Ils sont fournis par le Parc Marin d'Iroise et attribués à seize communes littorales où insulaires.



Si on se fie à la collecte des premières 24 heures, ils seront vite remplis. Dans ces bacs, on dépose tout ce que la mer rejette, c'est à dire le plastique, les mégots, les déchets de pêche, les cartons et les verres souillés, car ces bacs ne sont pas des poubelles !!

Jusqu'en décembre 2022 c'est un prestataire mandaté par le Parc Marin qui récupérera les déchets qui seront pesés, triés pour répertorier les différentes sortes de résidus récoltés et en fin d'année il nous faudra voir qui prendra en charge cette collecte .



FOCUS

Le traitement des déchets : l'affaire de tous (suite)

Et la commune montre l'exemple

On sait depuis longtemps que l'environnement, l'écologie sont des sujets importants. C'est pourquoi l'équipe municipale, les agents Bruno et Pascal ont mis en place près du cimetière une zone de stockage des végétaux. Il s'agit de branches petit et moyen calibre issues de la campagne d'élagage qui sont passées au broyeur.



Cette pratique vertueuse permet de recycler et transformer en paillage nos branchages. celui-ci sera utilisé sur nos plates-bandes et nos aménagements fleuris afin de limiter la pousse de mauvaises herbes ainsi que l'apport d'eau en période sèche.



Cette action sur le recyclage de nos déchets verts sera renouvelée l'année prochaine



A VOTRE SERVICE

Atelier « Prévention des chutes »

Kerlaz a accueilli Un atelier « prévention des chutes », sur douze séances (les vendredi matins de 11h00 à 12h00), les 13 participants ont pu ainsi apprendre à travailler leur équilibre. Grâce à Maiwen et Juliette qui ont pris soin d'adapter les exercices en fonction de l'âge, des possibilités et capacités physique de chacun.

Le tout en musique et dans la bonne humeur !



Café-philo



Dimanche 20 février de 15h à 17h, se tenait, salle Ti an dud, un café-philo organisé par l'Ulamir et animé par Delphine Kervarec. 18 personnes étaient présentes. Le sujet traité était la différence.

Pour lancer les débats, l'animatrice raconta un conte dans lequel une sorcière et sa fille étaient l'objet de sarcasmes de la part des écoliers. Comme dans tout conte, l'histoire se terminait bien.

Puis les personnes présentes donnèrent leurs idées et leurs sentiments tout en s'appuyant sur le sujet : la différence.

Ensuite, chacun prenait, au hasard, un papier sur lequel se trouvait une citation toujours sur le thème du jour. J'en ai retenu une : « L'harmonie c'est la conciliation des contraires et pas l'écrasement des différences » selon Jean Cocteau.

Chacun pouvait apporter ses idées et ses commentaires. Ce fut un moment convivial et très intéressant où, chacun, devant un café-thé-galettes a pu s'exprimer. Une expérience à renouveler !

Les bébés lecteurs reviennent

Les séances Bébés Lecteurs reprennent une fois par mois à la salle Ti an Dud. La séance du 11 mars, animée par Juliette Cano Caparros de l'Ulamir CS du Goyen a conquis les élèves de petite section maternelle de l'école. Les séances sont également ouvertes pour les parents et les assistantes maternelles, gratuit sur réservation auprès de l'Ulamir CS du Goyen. Les prochaines séances auront lieu les vendredis 8 avril, 6 mai et 10 juin à 9h30.

Des permanences « Coup de pouce »

Ces permanences ont pour but d'accompagner toute personne dans ses démarches administratives quelles qu'elles soient (en version papier ou en numérique).

Voici quelques exemples d'accompagnement possible : J'ai besoin de faire un courrier mais je n'arrive pas à l'écrire, je dois m'inscrire à Pôle emploi ou faire une demande d'aides financières à la CAF mais les démarches sont en ligne et je ne connais pas du tout internet, je veux réserver mon billet de train et la SNCF me demande d'aller sur le site internet....

L'Ulamir centre social du Goyen reçoit toute personne sur RDV et sur chacune des communes rurales (Kerlaz, Le Juc'h, Pouldergat et Poullan Sur Mer). Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'Ulamir centre social

Gym Santé et bien-être

Avec Guillaume Cotonéa et toujours dans la bonne humeur, tous les jeudis matin, une quinzaine de personnes se retrouve pour des séances sportives douces où chacune travaille à son rythme. Ces activités d'entretien favorisent le bien-être physique et moral.

Danse country

Tous les jeudis de 20h30 à 22h à la salle Ti en Dud Catherine Girard vous initie à la danse country, Il reste quelques places et vous pouvez essayer.

Animations ados

Les animations ados sont destinées aux collégiens, lycéens. Un programme divertissant et qui développe l'esprit curieux des jeunes en favorisant la découverte, et les loisirs collectifs. Divertir très bien, mais impliquer et permettre d'agir « De la parole à l'action » en encourageant l'apprentissage de la responsabilisation, susciter l'engagement à la vie locale, c'est ce que l'équipe jeunesse souhaite développer à travers ses animations qui participent au bien-être et à l'épanouissement des jeunes. Si vous avez des idées d'animations, de sorties ou de projets de jeunes entre amis...

Tous les vendredis hors vacances scolaires de 17h30 à 19h à la salle ti an dud Guillaume Cotonéa propose des temps d'animation qui permettent aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou autres : jeux de société, sportifs, et de rôles, en plus de ces activités un programme attractif est proposé les week end et durant les vacances.

Le programme des vacances de Printemps est en cours de préparation mais déjà attendez-vous à aller au cinéma, au bowling et au laser games, vous pourrez vous initier à la photo, au self défense, faire du pump track, courir dans les champs avec une chasse à l'œuf, et bien sûr d'autres sorties, mais je ne vous en dévoilerai pas plus, rendez-vous le 5 avril. N'hésitez pas à nous contacter au 02 98 74 27 71



Appel aux dons

Si vous avez de vieux écrans d'ordinateurs en état, et que vous ne faites plus rien avec et qu'ils vous encombrant, nous sommes preneurs vous pouvez les déposer au centre Bel air à Poullan sur mer ou nous appeler au 02 98 74 27 71 Merci



ZOOM

Visite de Nadège HAVET, sénatrice

Vice-présidente des maires ruraux, j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises la sénatrice Nadège Havet. Conseillère municipale à Saint Pabu, elle a été élue sénatrice le 27 septembre 2020.

Elle souhaitait mieux connaître notre commune et ses élus. L'objectif de ces rencontres, est d'une part d'écouter les élus locaux et d'autre part de faire le lien avec l'actualité parlementaire.

Jacqueline Bozec, Pascal Lacourte et moi-même avons été ravis de la recevoir. D'abord, nous avons visité la biscuiterie artisanale de Monsieur Lefèbre gérant de l'entreprise.



Ce fut l'occasion d'échanger sur les contraintes de l'entreprise face aux variations des cours des matières premières (beurre, farine, sucre...) et de l'énergie. L'entreprise compte 4 salariés, qui disposent d'un savoir faire unique et que nous avons vu travailler.



Puis, nous avons déambulé dans le bourg pour lui présenter le projet d'aménagement et de rénovation du bourg.



Mme Havet a jugé que l'équipe municipale allait décliner au cours du mandat un programme d'aménagement particulièrement ambitieux et structurant pour le bourg : développement des mobilités douces, requalifications des espaces, aménagement d'un lotissement, recyclage de friches urbaines...

Ensuite, nous nous sommes rendus à la mairie pour un échange fructueux sur divers sujets.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le voyage d'Anne de Bretagne en 1505

Nous sommes juste après le 15 août. C'est encore l'été, et aujourd'hui à Kerlaz, comme dans les paroisses environnantes, c'est une journée particulière.

La reine de France, épouse du roi Louis XII, ou autrement dit la populaire et bien-aimée « duchesse Anne », arrive à Locronan.

La duchesse, que dis-je la reine Anne de Bretagne, fait effectivement, suite à un vœu relatif à la guérison subite de son mari, son tour de Bretagne, son « Tro Breiz ». Le roi de France a frôlé la mort en ce début d'année 1505, et en remerciement du miracle de sa guérison, Anne a décidé d'aller prier Notre Dame du Folgoët, sanctuaire qu'elle aime beaucoup.



Aujourd'hui, sa ville étape entre Quimper-Corientin et le Folgoët est la cité voisine de Locronan.

Les habitants de Kerlaz, si proches de Locronan, une heure de marche, ce n'est rien pour l'époque, **abandonnent exceptionnellement leurs travaux, leurs champs, pour aller voir leur duchesse**. Ils ont une sorte d'affection, presque d'admiration, pour leur duchesse. Ils sont fiers de cette différence qu'elle impose au royaume de France, et si elle ne fait pas vraiment partie de la famille, elle est toujours très populaire.

Nos locaux ont enfilé leurs plus beaux habits de velours et de toile. Les kerlaziennes se sont faites belles, et sont pressées d'admirer Anne, dans ses parements de velours, d'or et d'apparat.

C'est une chose spectaculaire que de voir cette rue principale jonchée de fleurs coupées, de voir une si grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants faire un triomphe à sa reine.

Entourée de son essaim de demoiselles, toutes très convenablement étoffées, et de nombreux gentilshommes bretons et français, la duchesse Anne précède une foule de dévoués serviteurs, de nombreux chariots, de chevaux, de mules, et de centaines de personnes diverses.



Anne chevauchant sa douce jument qui se nomme « Chatillonne », entend les cloches sonner à la volée pour l'accueillir encore plus majestueusement.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le voyage d'Anne de Bretagne en 1505

Anne s'arrête à Locronan pour prier saint Ronan, et lui demander de lui donner un fils, un héritier pour la couronne de France. (C'est une fille qui naîtra. Elle sera prénommée Renée, prénom voisin du saint patron local).



Elle va également donner le statut de « ville » à Locronan, et confirmer des avantages fiscaux déjà donnés par ses ancêtres. Outre les exemptions de taxes et le droit de vendre sa production de toiles, cet ensemble de mesures va faire de Locronan « un petit paradis fiscal », qui va permettre le développement de l'industrie textile, et l'enrichissement de tous.

On comprend mieux, dès lors, pourquoi Anne de Bretagne occupe une place de choix dans le cœur et l'imaginaire des bretons. S'il est un nom qui symbolise la Bretagne, c'est bien celui de cette duchesse qui a défendu bec et ongles son pays.

Partout, lors de son voyage, elle fut reçue avec tous les honneurs, affichant encore plus son attachement à son duché et à son peuple.

Duchesse à 11 ans, mariée à 14 ans, veuve à 21 ans après avoir déjà perdu 4 enfants, décédée à 37 ans, Anne de Bretagne reste pour notre région une personne emblématique car effectivement elle a toujours défendu les droits de la Bretagne.

Elle aura connu plus d'échecs que de succès, mais malgré ses volontés contrariées, elle aura fait son devoir avec énergie dans le cadre qui lui était imparti. Elle aura marqué son temps d'un attachement sans faille à sa région natale.

En tant que dernière souveraine médiévale, elle aura toujours eu « la Bretagne au cœur ».

Pour l'association des Amis de saint-Germain

Bernard ROUDAUT



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi au vendredi 9h-12h30
 Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h
 Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

- 15 SAMU
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens
- 114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives
- 115 SAMU social (hébergement d'urgence)
- 119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz	}	02 98 92 16 50
Pharmacie de garde		32 37
Enedis		09 74 31 88 09

Dz Communauté - <i>service eau et assainissement</i>	02 98 74 46 45
Urgence eau 24h/24 7J/7	02 98 74 46 63
	06 73 98 95 91



AGENDA

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 17h à 19h30
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Le mardi de 14h à 18h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Hatha Yoga	Salle Ti An Dud	Le mercredi de 18h30 à 20h00
Danse Country	Salle Ty An Dud	Le jeudi de 20h30 à 22h00

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo :

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz